



PAR COURRIEL

Québec, le 10 décembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.250



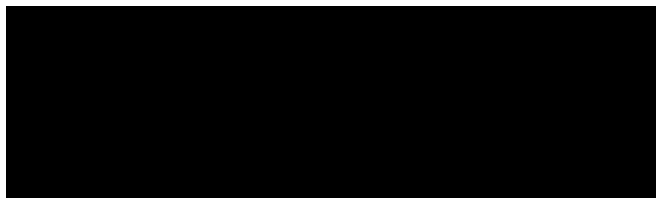
Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 20 octobre dernier visant à obtenir une copie du calendrier du sous-ministre, monsieur Daniel Paré, d'avril à septembre 2025.

Vous trouverez ci-joint le document répondant au libellé de votre demande. Toutefois, certaines informations ont été caviardées puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement de la personne concernée conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A -2.1).

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois

p. j. 2